

Location Appartement Montagne La Plagne

CAUTION

DEPOT DE GARANTIE ET RESTITUTION

Le dépôt de garantie est de 400 euros, par chèque à l'ordre du propriétaire, à envoyer avec le solde de la location 30 jours avant l'entrée dans les lieux.

Ce chèque de caution ne sera pas encaissé, sauf cas de nécessité.

Si le locataire vous succédant justifie dans les 24 heures maximum après son entrée dans les lieux " *avec photos de justification*" que le studio a été laissé en désordre et non nettoyé, il vous sera retenue forfaitairement 50€ pour le nettoyage.

La restitution des clés devra s'effectuée dans un délai maximum de 8 jours à compter du samedi de votre départ, par courrier prioritaire. Une retenue du prix de la réalisation des 6 nouveaux jeu de 3 clés et le remplacement des 2 verrous sera retenue sur la caution passée le délai de 10 jours. Une facture vous sera communiquée comme justificatif (environ 300 euros).

En cas de casse ou détérioration d'un objet, l'objet sera remplacé et le montant sera déduit de la caution *facture de remplacement jointe*

Votre chèque de caution vous sera renvoyé dans les 15 jours suivant la réception des clés.